

CONSEIL COMMUNAL – ZONE DE POLICE

Séance du 26 avril 2022

La séance est ouverte à 18h15.

Présidence:

M. M. Prévot

Echevins et Echevines:

Mmes A. Barzin, Ch. Bazelaire, Ch. Deborsu, P. Grandchamps, Ch. Mouget, S. Scailquin
MM. T. Auspert, L. Gennart

Président du CPAS:

M. Ph. Noël

Conseillers et Conseillères:

Mme D. Klein, Cheffe de groupe (Les Engagés)
Mmes, C. Crèvecoeur (à partir du point 4), V. Delvaux, A. Oger, G. Plennevaux,
A-M. Salembier
MM. C. Capelle, D. Fiévet, F. Mencaccini, B. Sohier

Mme A. Hubinon, Cheffe de groupe (Ecolo)
Mmes A. De Gand, C. Halut, C. Quintero Pacanchique
M. A. Gavroy (à partir du point 4)

Mme C. Absil, Cheffe de groupe (MR)
MM. B. Guillitte, E. Nahon

M. F. Martin, Chef de groupe (PS)
Mmes M. Chenoy, N. Kumanova-Gashi, E. Tillieux
MM. J. Damilot, C. Pirot, F. Seumois (à partir du point 4), K. Tory

MM. P-Y Dupuis, J. Lemoine (DéFI)

M. T. Warmoes, Chef de groupe (PTB) (à partir du point 4)
Mme F. Jacquet (jusqu'au point 3)
M. R. Bruyère (jusqu'au point 3)

Mme F. Kinet, Conseillère communale (jusqu'au point 3)

Secrétaires:

Mme L. Leprince, Directrice générale
M. B. Falise, Directeur général adjoint

Excusées et excusés:

Mme C. Casseau-Guyot, Conseillère communale Les Engagés
M. V. Maillen, Conseiller communal Les Engagés
Mme C. Heylens, Conseillère communale Ecolo
Mme C. Collard, Conseillère communale PS
M. L. Demarteau, Conseiller communal DéFI

Séance publique

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

ZONE DE POLICE	3
ZONE DE POLICE - FINANCES.....	3
1. Exercice 2022: budget - décision de tutelle.....	3
DIRECTION GENERALE	3
CELLULE CONSEIL	3
2. Procès-verbal de la séance du 29 mars 2022	3
POINT INSCRIT A LA DEMANDE D'UN CONSEILLER.....	4
3. "Vol dans les habitations: la remontada?" (M. P-Y. Dupuis, Conseiller communal DéFI).....	4
.....	

Séance publique

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Bien. Bonjour à toutes et à tous.

J'ai rarement vu un Conseil aussi dépeuplé.

Je sais que Monsieur Warmoes a annoncé qu'il aurait du retard et qu'il nous rejoindrait dès que possible.

Madame Casseau-Guyot et Monsieur Maillen ont demandé à être excusés et Monsieur Demarteau me dit-on.

Voilà.

Mme A. Hubinon, Cheffe de groupe Ecolo:

Et Madame Heylens Camille chez nous qui est souffrante. Merci

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Et Madame Heylens est excusée aussi.

Mme D. Klein, Cheffe de groupe Les Engagés:

Et Madame Crèvecoeur arrive avec un peu de retard.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Madame Crèvecoeur aura du retard. Parfait.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Moi, je dois vous annoncer, si vous le permettez, que François Seumoys aura du retard. Nermin Kumanova, également. Khalid Tory est annoncé. Madame Collard, par contre, ne sera pas présente. Je n'ai pas de nouvelle de Madame Tilleux, mais j' imagine qu'elle va nous rejoindre.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Ok. Très bien.

Alors, je propose de démarrer par la séance publique de notre Zone de Police, tandis que Madame Tilleux et Monsieur Tory entrent en scène.

ZONE DE POLICE

ZONE DE POLICE - FINANCES

1. Exercice 2022: budget - décision de tutelle

Vu la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, telle que modifiée, et notamment les articles 71 et 72;

Sur proposition du Collège du 12 avril 2022,

Est informé de l'Arrêté du Gouverneur du 17 mars 2022 approuvant le budget 2022 de la Zone de Police.

DIRECTION GENERALE

CELLULE CONSEIL

2. Procès-verbal de la séance du 29 mars 2022

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-16;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 48 à

52 relatifs au procès-verbal des réunions du Conseil communal,

M. le Président constate que le procès-verbal de la séance du Conseil de la Zone de Police du 29 mars 2022 a été mis à disposition des Conseillers et des Conseillères.

Si la réunion s'écoule sans observations, le procès-verbal est considéré comme adopté.

POINT INSCRIT A LA DEMANDE D'UN CONSEILLER

3. "Vol dans les habitations: la remontada?" (M. P-Y. Dupuis, Conseiller communal DéFI)

M. M. Prévot, Bourgmestre:

On en arrive, alors, au point inscrit à la demande de Monsieur Dupuis concernant les "vols dans les habitations: la remontada?"

Je vous en prie, Monsieur le Conseiller.

M. P-Y. Dupuis, Conseiller communal DéFI:

Oui, Monsieur le Bourgmestre, je pensais avoir employé un mot un peu inapproprié, mais que nenni. Remontada, c'est un terme espagnol, qui signifie "remonter", "come-back" ou "retour", devenu populaire, vous le savez probablement, depuis la victoire en 2017 du FC Barcelone contre le PSG en ligue des champions. Enfin, bref, ce n'est pas parce que c'est ce soir la ligue des champions, mais voilà. C'était le petit clin d'œil sportif. Il est fort utilisé en sport et en politique aussi. Ce mot est rentré dans le petit Larousse, d'ailleurs, en 2021.

Plus sérieusement, dans le point qui nous occupe, la recrudescence des vols dans les habitations devient préoccupante à Namur. Pour preuve encore, ce matin, sur le site "T'es un vrai Temploutois", posté la veille, je lis: "Bonjour, à tous. Vol à Temploux au chemin de Moustier cette après-midi entre 13h00 et 17h00. Si vous avez remarqué quelque chose de suspect, n'hésitez pas à prévenir la Police. Soyez vigilents".

Il n'y a plus de saison, ni de limite. Avant, c'était plutôt la nuit aux périodes de fêtes ou de vacances quand les maisons étaient vides, dans des quartiers périphériques plutôt résidentiels que s'opéraient ce genre de vols. Maintenant, les vols se déroulent aussi en journée, toute l'année, parfois même quand les citoyens sont chez eux et aussi dans des maisons mitoyennes ou même des appartements. Tous les quartiers en périphérie de la corbeille semblent impactés.

La plupart de ces quartiers de Namur se sont constitués en comités. Ceux-ci, en plus d'être actifs dans l'associatif de leur village, sont aussi présents sur les réseaux sociaux pour informer les riverains des éphémérides. Il suffit de suivre les postes des différents groupements de citoyens sur les réseaux pour se rendre compte qu'un jour, c'est à Vedrin, le lendemain à Temploux, puis Loyers, Champion ou Naninne, que les larcins se produisent. De nombreuses tentatives de vols ont aussi été signalées à Belgrade, à Flawinne ou Salzinnes, tout récemment. Parfois, malheureusement, plusieurs rues sont impactées le même jour ou la même nuit, dans un seul quartier.

On a l'impression que tout le monde connaît un proche ou un voisin qui a subi récemment cette mésaventure. Ce climat crée un sentiment d'insécurité, de peur ou d'impuissance. Les différents collectifs ont beau signalé, au plus vite, les faits sur les réseaux sociaux pour prévenir les voisins et appeler à la vigilance, on tomberait vite dans une certaine phobie quand on entend parler d'individus suspects ou de véhicules louches qui rodent auprès des habitations. Il faut raison gardé, bien sûr, et ne pas céder à la panique, mais comment?

Est-ce une réalité de terrain ou le phénomène est-il tout simplement plus médiatisé et amplifié? Comment y remédier? Les effectifs de la Police de Namur ont déjà tant à faire. Leur présence en Ville ou dans la Corbeille est très appréciée car sécurisante et dissuasive, mais leur déploiement en périphérie est-il réaliste vu l'étendue du territoire à patrouiller? Comment enrayer ce phénomène de vols dans les habitations et recouvrir un sentiment de quiétude à Namur et en périphérie? Comment allier prévention et répression?

D'avance merci pour vos réponses.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci beaucoup Monsieur le Conseiller. Je vais vous répondre en ma qualité de Président de la Zone de Secours, de Secours aussi, mais ici en ma qualité de Président de la Zone de Police.

J'ai, bien entendu, questionné Monsieur le Chef de Corps à propos de vos remarques. Plusieurs éléments laissent penser à une recrudescence du nombre de vols qualifiés dans les habitations. Vous mettez en avant dans votre interpellation, les entités de Temploux, Suarlée, Malonne, Vedrin, Loyers, notamment sur base des publications faites sur les réseaux sociaux par les membres des divers comités de quartier de ces entités.

Ces vols sont-ils en augmentation ou est-ce que c'est la publicité, si je puis m'exprimer ainsi, qui en est fait en augmentation? De l'analyse des chiffres des vols qualifiés dans les habitations qui ont été portés à la connaissance de la Police et la précision est importante, on constate un chiffre stable - y compris par rapport aux années précédentes - soit environ 2 vols par jour depuis ce début d'année. La tendance des constats est très légèrement à la hausse pour avril. En parallèle, on constate une diminution des vols dans les voitures et à l'étalage. Une tentative d'explication serait une réorientation des cibles des voleurs en fonction de l'activité policière préventive et répressive.

Pour les vols qualifiés dans les habitations, dans le top 3, c'est Namur, en tête, puis c'est Jambes suivi de très loin par Saint-Servais. Les bords de Sambre sont singulièrement touchés. Donc, les entités que vous avez signalées sont encore bien plus loin dans le classement.

Le problème, vous le voyez, ne concerne donc pas uniquement la périphérie et j'aurais presque envie de dire qu'au niveau des statistiques, cela concerne moins encore la périphérie, mais la Police ne constate aucune épidémie pour les quartiers et entités que vous avez cités même si une légère augmentation intervient sur Temploux et Erpent au cours de ce mois-ci.

Il semblerait néanmoins que différentes effractions, dénoncées sur les réseaux sociaux, n'aient pas été portées à la connaissance de notre Zone de Police Namur Capitale, ce qui – comme je le précisais tout à l'heure – peut dès lors biaiser les éléments statistiques.

Quelles sont les mesures prises? Régulièrement, nous mettons en place des sécurisations. Les équipes de première ligne effectuent des rondes quotidiennes en centre-ville et en périphérie. Elles sont effectuées, notamment, sur base des demandes de surveillance spécifiques faites via "Police veille" sur le site Police-on-web.

En 2021, il y a eu 99 demandes de ce type et en 2022, jusqu'à présent, seulement 18, mais ce sont généralement les mois de juillet et août qui sont générateurs de ces demandes. Le chiffre sera, certainement, multiplié, alors, si pas par 2, par 3 peut-être même encore, dans quelques mois.

Occasionnellement des surveillances spécifiques sont mises en place sur base de nos effectifs propres. Des renforts de la Police à cheval, via le Service Fédéral, viennent également nous seconder en week-end sur les deux secteurs les plus problématiques, Namur et Jambes. Ce sont des actions intégrées des différents services de la Police Fédérale et Locale, sous la houlette du Directeur Coordinateur.

Les agents de Police sont régulièrement informés des "Hot spots" vols qualifiés, via Focus, il s'agit d'une application interne, via laquelle les agents opérationnels ont accès en ligne direct et rapidement à tous les briefings. C'est dans un environnement sécurisé, donc inutile de le chercher sur Apple Store ou sur Play Store.

Nous relevons les informations diffusées publiquement sur les réseaux sociaux. Ces informations sont, alors, recoupées avec celles dont la Police dispose. Si c'est divergent, on s'en préoccupe moins que s'il devait y avoir des éléments concordants. L'agent de quartier est également invité à tendre l'oreille sur ce qu'il se passe sur sa zone et nous sommes, en tout cas nous tentons de l'être, aussi proactifs que possible pour orienter les patrouilles là où c'est nécessaire.

Que peuvent faire les citoyens pour aider la Police? On se rend compte que lorsqu'il y a une tentative d'effraction, les citoyens sont moins enclins à porter plainte. Le dépôt d'une plainte

permet pourtant d'obtenir un numéro de PV (procès-verbal) à transmettre aux assurances, mais parfois la franchise est plus élevée que le préjudice subi, notamment dans les kots. La prime d'assurance peut aussi être affectée par une ouverture de dossier. Alors, les citoyens décident de ne pas prendre le temps ou ne pas perdre leur temps, selon le point de vue, à déposer plainte, mais pour la Police, ce sont pourtant autant d'informations précieuses qui vont faire défaut, alors qu'elles auraient pu davantage et mieux orienter les patrouilles.

Donc, ce n'est pas parce qu'on a déposé plainte, qu'on est obligé de transmettre le dossier à son assurance. La démarche peut être faite sans qu'il n'y ait nécessairement le suivi au niveau des assurances dont on pourrait craindre alors un effet pervers évoqué.

Le message est clair, portez à la connaissance de la Police toute tentative quelle qu'elle soit, pour pouvoir alors affiner le diagnostic et mieux orienter encore les patrouilles de Police.

Voilà Monsieur le Conseiller.

M. P-Y. Dupuis, Conseiller communal DéFI:

Merci beaucoup Monsieur le Bourgmestre pour toutes ces précisions.

Donc, effectivement, je pense qu'à la lumière de ce que vous avez expliqué, les chiffres sont minimisés parce qu'il y a probablement beaucoup de tentatives de vols ou de tentatives d'effractions qui ne sont pas portées à la connaissance de la Police et donc, au niveau des statistiques, cela fausse peut-être un peu les choses parce qu'elles sont relayées - comme vous avez dit - mais les gens n'ont pas été plus loin.

Maintenant, je crois, qu'il faut parler d'une réelle sensibilisation et aussi une réelle prévention, et pour ce faire, un tout petit peu de publicité pour les sites que vous avez cités, éventuellement, via la Zone de Police de Namur ou via l'Hôtel de Ville ou le Collège, au niveau des comités de quartier simplement ou au niveau des citoyens pour le relayer.

Cela peut, peut-être, leur permettre de réagir un peu différemment ou d'appeler à la vigilance quand on signale des faits, on pourrait demander aux patrouilles de passer un peu plus à certains moments, pas rien qu'en période de vacances, pas rien qu'en période de fêtes, pas rien qu'en période d'événements parce que parfois, il y a des événements qui font craindre plus de vols, et bien on pourrait sensibiliser la population à dire ce que vous avez cité ici dans votre réponse.

Cela mérite d'être porté à la connaissance des citoyens qui ne sont peut-être pas au fait ou au courant des choses à faire, notamment, comme vous avez dit, même si c'est une simple tentative d'effraction, peut-être quand même déposer une plainte même si cela prend un peu de temps, mais il ne faut pas non plus effectivement surcharger les effectifs ou la Police Locale.

Je pense que c'est quand même un problème assez récurrent et important puisqu'on le porte à votre connaissance aujourd'hui et c'est pour ça que je me suis permis de le faire ce soir.

Merci à vous.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Monsieur Dupuis. Voilà qui clôture les points complémentaires inscrits à la demande des Conseillers.

La séance est levée à 23h03.

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

L. Leprince

M. Prévot